



CONSEILS DE PRÉVENTION

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Mai 2021

Rénovations et système électrique

Le système électrique de nos immeubles est comme notre système sanguin. S'il est mal entretenu ou mal utilisé, il peut causer de bien mauvaises surprises.

Saviez-vous que?

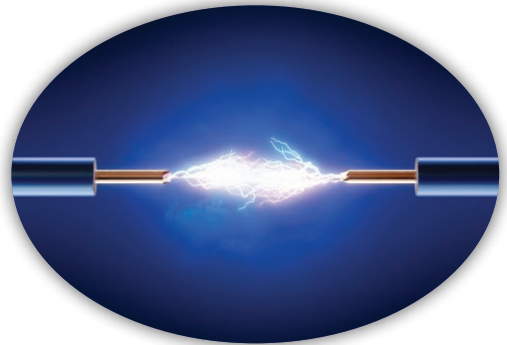
Saviez-vous qu'en 2019, sur le territoire de la MRC des Maskoutains, il y a eu 30 incendies de bâtiments causés par une défektivité mécanique ou électrique ou par un défaut de conception, de construction ou d'installation du système électrique?

Certains d'entre nous prévoient des rénovations, modifications ou ajouts d'appareils sur un circuit électrique, remplacements d'appareils par d'autres plus énergivores ou agrandissement de notre immeuble au cours des prochains mois.

Pour ce faire, nous allons peut-être déplacer ou modifier un circuit électrique : ajoutez des prises, autres appareils, etc.

Si c'est votre cas, voici quelques questions à vous poser :

- ⚡ Quelle est la capacité du fil qui alimente ce circuit?
- ⚡ Est-ce que les fils dans la structure sont endommagés?
- ⚡ Est-ce que ce sont des fils :
 - en cuivre avec une enveloppe en Loomex ou nmd-90?
 - en cuivre avec une enveloppe en « coton goudronné »?
 - en aluminium?
 - éparés et maintenus par des protecteurs en porcelaine?
- ⚡ Est-ce que mon panneau de distribution utilise des fusibles?



Les fils électriques sont conçus pour laisser circuler une certaine quantité d'énergie. Si vous ajoutez des appareils ou des prises supplémentaires au circuit déjà existant, demandez-vous si le fil pourra supporter cette nouvelle quantité d'énergie.



Aussi:

Est-ce que le disjoncteur sera capable de supporter cette nouvelle charge? Si ce n'est pas le cas, votre première idée sera peut-être d'augmenter la capacité du disjoncteur. **GROSSE ERREUR!**

Si vous augmentez la capacité du disjoncteur, le fil électrique surchauffera et avec le temps, la gaine va s'endommager. Elle pourrait alors causer un court-circuit et mettre le feu à la structure de votre immeuble.

Si vous changez le thermostat de vos plinthes chauffantes, assurez-vous de le remplacer par un autre thermostat ayant la capacité de la ou des plinthes chauffantes qu'il dessert.

Si votre panneau électrique est à fusible, profitez-en pour le remplacer par un panneau utilisant des disjoncteurs. Ils sont plus sécuritaires. Le risque de remplacer le fusible par un autre de calibre supérieur au circuit qu'il dessert sera évité.

Avant de faire vos rénovations et/ou de modifier votre réseau électrique, faites appel à un maître-électricien. C'est le meilleur conseil que nous puissions vous donner!

Bonnes rénovations!



MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5C6

Pour plus d'informations,
nous vous invitons à nous contacter à :
incendie@mrcmaskoutains.qc.ca
téléphone: 450 774-3134

ou à vous rendre sur le site Internet de la
MRC des Maskoutains au :
mrcmaskoutains.qc.ca.

